



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 13 septembre 2011



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 1

Rolle, le 1^{er} septembre 2011

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 13 septembre 2011, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

0

Passation des pouvoirs

La cérémonie de passation des pouvoirs entre l'ancienne et la nouvelle Municipalité, composée de M. le Syndic Jean-Noël Goël, de Mmes Josephine Byrne Garelli et Françoise Tecon-Hebeisen (réélue), et de MM. Cédric Echenard et Denys Jaquet (réélu), s'est déroulée le 30 juin en présence des chefs de service. Quelques propos de circonstance ont salué l'activité des sortants, M. Daniel Belotti (syndic durant 2 législatures, soit depuis le 1^{er} janvier 2002) et M. Nicolas Roland, municipal depuis le 1^{er} juillet 2006. Une agape sur l'île de La Harpe, selon une tradition établie cinq ans plus tôt, a mis un terme à la législature 2006-2011.

1

Entretien des rives du lac : nettoyage de la plage avec tamisage

Comme annoncé cet été, l'opération précitée a bien été lancée mais s'est révélée finalement infructueuse (n'a pas été facturée), la tâche s'avérant plus ardue que prévu. Contact a ainsi été pris avec une autre société, AMPaysages, pour un procédé alternatif de tamisage au moyen d'une mini excavatrice ; toutefois, la saison estivale étant déjà bien avancée et les travaux suggérés devant s'étaler sur plusieurs jours, décision a été prise de renoncer à cette opération, pour la porter au budget 2012. Dans l'intervalle, la voirie a procédé comme l'an dernier à un entretien minimum de désherbage.

2

Réhabilitation de l'horloge de ville

Evoquée dans le cadre de la rénovation en cours de l'immeuble communal de la rue du Temple 2, cette opération nécessite des travaux d'électricité, de peinture, de charpente, de ferblanterie et de révision de l'horloge, le tout devisé à Fr. 128'250.—. Cette dépense sera inscrite au budget de fonctionnement 2012.

3 Décisions d'octroi de bourgeoisie

Durant la période du 1^{er} juillet au 31 août 2011, la Municipalité a octroyé la naturalisation selon l'art. 25 LDCV (naturalisation facilitée) à Mlle Silvia Fernandez, née le 26.10.1984, habitant à Rolle, ressortissante espagnole. Selon la procédure de naturalisation ordinaire (art. 8), elle a, sur préavis favorable de la commission consultative de naturalisation, réservé un accueil favorable à M. Sami Shabani, né le 17.06.1977, ressortissant du Kosovo, domicilié à St-Prex depuis le 30 juin 2011, et à ses deux filles Sara (7.11.2007) et Gliona (13.06.2011).

4 Affaires du personnel

Engagement de deux auxiliaires de cantine scolaire

Cette augmentation d'effectifs fait suite à la nécessité d'étendre les prestations de la cantine des Buttes par l'ouverture, dès la rentrée scolaire, d'une « annexe » à la Salle communale pour y accueillir désormais les élèves du secondaire, à midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Au terme d'une mise au concours, la Municipalité a engagé Mmes Sylvie Croisier et Christel Pellet. Leur salaire sera pris en charge par l'ASPAIRE.

Engagement d'une auxiliaire – mise à jour des cartes de la déchetterie

Cette opération concerne un fichier Excel de 5853 données qu'il convient de migrer dans le logiciel GEFI. Les effectifs de la bourse communale n'étant pas suffisamment armés pour faire face à cette opération urgente, la Municipalité a engagé Mlle Melissa Pucino à cette fin du 1^{er} au 30 septembre 2011 (elle vient de terminer brillamment son apprentissage à la Commune). Les autres apprentis communaux, de 1^{ère} et 2^{ème} année, ont aussi passé leurs examens annuels, avec succès.

Urbaniste conseil

Après deux reconductions de contrat de durée déterminée, le travail de notre urbaniste, Mme Elisabeth Montanet, donnant toute satisfaction, décision a été prise de confirmer son emploi à la Commune de Rolle par un contrat de durée indéterminée, toujours à 50 %, avec effet au 1^{er} janvier 2012 (elle a débuté sa collaboration en 2008 sous mandat Urbaplan, puis a été engagée dès avril 2009 à titre d'auxiliaire).

5 Cimetière : réaménagement des lieux

Ce projet, fruit d'une étude menée conjointement par Mme Françoise Tecon-Hebeisen et M. Nicolas Roland à la fin de la précédente législature, a reçu l'aval de Mme Josephine Byrne Garelli, désormais en charge du dicastère. Les dépenses prévues à hauteur de Fr. 111'024.— concerneront le pourtour de l'enceinte, les zones en gravier, de nouvelles dalles en granit, le remplacement d'essences diverses et divers aménagements destinés à accroître la convivialité du site.

6 Théâtre du Casino, comptes 2010

Après avoir pris contact avec M. Chassot, agent artistique de Mme Lehmann, celui-ci a fourni les pièces justificatives requises dans le cadre du versement des Fr. 40'000.— de cachets payés... justement sans justificatifs en 2010 (objet d'un amendement du Conseil communal au préavis No 93). Ces pièces ont été transmises à la Commission des finances, mettant ainsi un terme à cette affaire.

7 Cartes journalières CFF « Commune » - tarifs 2011 et 2012

A l'exemple de la Commune de Gland sur laquelle se fonde Rolle pour fixer ses prix, les tarifs des cartes journalières ont été revus à la baisse avec effet au 1^{er} août 2011, selon le tableau récapitulatif suivant :

Offre cartes journalières CFF	Tarifs 2009-2010	Tarifs 2011 (anciens)	Tarifs 2011-12 NOUVEAUX
Du lundi au vendredi	Fr. 40.—/jour	Fr. 44.—/jour	Fr. 40.—/jour
Samedis, dimanches et fêtes	Fr. 45.—/jour	Fr. 49.—/jour	Fr. 45.—/jour
Forfait samedi-dimanche	Fr. 80.—	Fr. 88.—	Fr. 80.—
Forfait vendredi-samedi-dimanche	Fr. 105.—	Fr. 120.—	Fr. 105.—

Décision a d'ores et déjà été prise (sous réserve de l'acceptation du budget 2012) de souscrire à nouveau quatre abonnements l'année prochaine. Pour mémoire, seulement deux unités avaient été acquises en début d'année 2011 après le cambriolage de l'Office du tourisme, au cours duquel les quatre abonnements initiaux avaient disparu. Ils n'ont jamais été retrouvés...

8 Location des salles communales pour des événements privés

L'attrait de la Commune et sans doute la diversité des salles proposées au public, rollois ou « étranger », a considérablement augmenté depuis la dernière législature, au point que nos services événementiel et de conciergerie sont désormais au bord de la rupture. Comme de nombreuses autres communes, Rolle a par conséquent décidé de limiter l'accès de ses infrastructures à ses habitants et à ceux de la couronne rolloise. En outre, la prise de repas de mariage dans la salle des Chevaliers ne sera plus autorisée dès le 1^{er} septembre prochain ; seuls des apéritifs de mariage, debout, seront acceptés. Cette mesure ne touche pas d'autres manifestations, repas compris, qui restent soumis à l'approbation de l'Exécutif.

9 Remplacement de la ventilation du restaurant du Casino

Cette installation n'a en effet pas été modernisée lors des travaux de rénovation du bâtiment, en 1999. Il convient aujourd'hui, pour des raisons pratiques et d'hygiène publique, de doter le café-restaurant du Casino d'une nouvelle ventilation. Une somme de Fr. 190'000.— sera à consentir dans cette perspective. A noter que c'est la dimension des nouvelles installations (selon les prescriptions actuelles), impossibles à « faire entrer par la porte », qui nécessitent des travaux d'envergure dont une découverture partielle de la toiture. Ces frais, insuffisamment budgétés, feront l'objet d'une demande de crédit complémentaire.

10 Informatique communale

Un « filtre anti-sites internet que la morale réprouve » est entré en vigueur le 26 août par un message style « charte » apparaissant à l'écran, à valider lors de la 1^{ère} utilisation d'internet dès ce jour-là. Dans le cadre du projet de mise sous Wifi du bâtiment de l'administration communale, des « répéteurs » ou relais d'ondes seront installés dans différents endroits de La Couronne ; ils ne fonctionneront que sur demande, soit lors d'une connexion, et non pas de façon ininterrompue. Ce réseau Wifi sécurisé, public pour des séances ou des visites de mandataires extérieurs via un code d'accès, et privé destiné aux besoins internes de la Commune, sera une première étape avant l'étude ultérieure d'une extension au Château et au port Ouest. Cette 1^{ère} étape agendée dans le bâtiment de l'administration communale est devisée à quelque Fr. 23'000.—.

Le collecteur en béton qui assure la connexion entre l'avenue du Jura et l'exutoire au Famolens était obstrué par le calcaire, à raison de 50 % à certains endroits (!), ce que les travaux de curage prévus à cet endroit... ne prévoyaient pas. L'illustration ci-dessous (rubrique « photo insolite») montre des extraits de calcaire retirés de ce collecteur d'eau claire...



Petite partie du calcaire retiré du collecteur en béton

* * * * *

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

Jean-Noël Goël

Pascal Petter